

Fiche de données de sécurité

Date de révision FDS : 05/21/2019

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/du projet**1.1. Identificateur du produit**

Identité du produit	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PE ULTRACHEM
Autres noms	LUBRIFIANT DE COMPRESSEUR À VIS ROTATIF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue	Voir la fiche technique.
Méthode d'application	Voir la fiche technique.

1.3. Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise	EDMAC EUROPE N.V. 123A MOERELEI 2610 WILRIJK BELGIUM
Urgence	
CHEMTREC (États-Unis)	(800) 424-9300
Service à la clientèle : EDMAC EUROPE N.V.	Phone: + 32 (0)3 750 80 03 Fax: + 32 (0)3 750 80 00

2. Identification des dangers présentés par le produit**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) N° 1272/2008**

Pas de catégories applicables.

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.

Pas de catégories applicables.

2.2. Éléments d'étiquetage

En utilisant les données de toxicité énumérées aux sections 11 et 12, le produit est étiqueté comme suit.

Pas de catégories CLP ou DPD applicables.

[Prévention] :

Pas de déclarations de prévention CLP

[Réponse] :

Pas de déclarations de réaction CLP

[Stockage] :

Pas de déclarations de stockage CLP

[Élimination] :

Pas de déclarations d'élimination CLP

3. Composition/informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens des lois applicables de l'état et des lois fédérales sur les substances dangereuses.

Désignations des composants et chimiques	% du poids	Classification 67/548/CEE	CE N° 1272/2008	Remarques
Polypropylène glycol, éther monobutylique Code CAS : 0009003-13-8	50 - 75	Aucune	Aucune	[1]

[1] Substance classée comme présentant un danger pour la santé ou l'environnement.

[2] Substance présentant une limite d'exposition en milieu de travail.

[3] Substance PBT ou substance vPvB.

*Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général	Dans tous les cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter le patient à l'air libre, le garder au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, la mettre en position latérale de sécurité et consulter un médecin immédiatement. Ne rien administrer par la bouche.
Yeux	Rincer abondamment avec de l'eau propre et fraîche pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes et consulter un médecin.
Peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant cutané reconnu.
Ingestion	En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin. Garder au repos. Ne PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, à la fois aigus et à retardement

Vue d'ensemble	Pas d'informations de symptômes spécifiques disponibles. Voir la section 2 pour plus de détails.
-----------------------	--

5. Lutte contre le feu

5.1. Moyens d'extinction

Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations de décomposition dangereuse disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter des vêtements de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH avec masque intégral fonctionnant par pression ou un autre mode de pression positive. Enlever le récipient de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pour rafraîchir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

Guide GMU n° ----

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser les déversements s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour son élimination ultérieure.

Endiguer pour l'élimination et couvrir avec du sable humide ou de la terre.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir la section 2 pour plus de détails.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les récipients prudemment pour éviter les dommages et les épanchements.

Conserver dans un endroit frais et sec.

Garder les récipients hermétiquement fermés.

Matières incompatibles : Incompatible avec des agents oxydants forts

Voir la section 2 pour plus de détails.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Pas de données disponibles.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

Code CAS	Ingestion	Source	Valeur
0009003-13-8	Polypropylène glycol, éther monobutylique	OSHA	Pas de limite établie
		ACGIH	Pas de limite établie
		NIOSH	Pas de limite établie
		Fournisseur	Pas de limite établie

Données de cancérogénicité

Code CAS	Ingestion	Source	Valeur
0009003-13-8	Polypropylène glycol, éther monobutylique	OSHA	Déclaré carcinogène : Non
		NTP	Connu : Non ; Suspecté : Non

		CIRC	Groupe 1 : Non ; Groupe 2a : Non ; Groupe 2b : Non ; Groupe 3 : Non ; Groupe 4 : Non ;
--	--	------	--

8.2. Contrôle de l'exposition

Respiratoire	Si les employés sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent utiliser les respirateurs appropriés et homologués.
Yeux	Porter des verres de sécurité, par exemple des lunettes de sécurité, des lunettes ou des visières de protection contre les projections de liquides.
Peau	Porter des vêtements couvrant le corps, les bras et les jambes. La peau ne doit pas être exposée. Toutes les parties du corps doivent être lavées après le contact.
Contrôles d'ingénierie	Assurer une ventilation adéquate. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par l'utilisation de ventilation aspirante locale et une bonne extraction générale. Si celles-ci ne sont pas suffisantes pour maintenir les concentrations de particules et toute vapeur en dessous des limites d'exposition professionnelle, une protection respiratoire appropriée doit être portée.
Autres pratiques de travail	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Liquide clair et brillant
Odeur	Odorant
Seuil de perception de l'odeur	Non mesuré
pH	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation(° C)	Non mesuré
Point d'écoulement	-51C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (° C)	Non mesuré
Point d'éclair	251C
Taux d'évaporation (Éther = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limites d'inflammabilité ou explosives inférieures et supérieures	Limite d'explosivité inférieure : Non mesurée Limite d'explosivité supérieure : Non mesurée
Pression de vapeur (Pa)	Non mesurée
Densité de vapeur	Non mesurée
Densité	0,99
Solubilité dans l'eau	Non mesurée
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log de K_{oe})	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (° C)	396C
Température de décomposition	Non mesurée
Viscosité (cSt)	45,5 à 40C
% COV	Non mesuré

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Pas de données disponibles.

10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations de décomposition dangereuse disponibles.

11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

Ce produit est sans danger pour l'utilisation prévue sur la base de sa formulation, des résultats des tests et de sa longue histoire d'utilisation sécuritaire par les consommateurs.

Composant	Orale DL ₅₀ , mg/kg	Cutanée DL ₅₀ , mg/kg	Inhalation Vapeur DL ₅₀ , mg/L/4 h	Inhalation Poussière/Br u me DL ₅₀ , mg/L/4 h	Inhalatio n Gaz DL ₅₀ , p.p.m.
Polypropylène glycol, éther monobutylique - (9003-13-8)	9 100,00, Rat - Catégorie : S/O	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Élément	Catégorie	Danger
Toxicité aiguë (bouche)	---	Sans objet
Toxicité aiguë (peau)	---	Sans objet
Toxicité aiguë (inhalation)	---	Sans objet
Corrosion/irritation cutanée	---	Sans objet
Domage oculaire/irritation	---	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	---	Sans objet
Sensibilisation (peau)	---	Sans objet
Toxicité germinale	---	Sans objet
Cancérogénicité	---	Sans objet

Toxicité pour la reproduction	---	Sans objet
Toxicité systémique pour certains organes cibles (exposition unique)	---	Sans objet
Toxicité systémique pour certains organes cibles (exposition répétée)	---	Sans objet
Risque d'aspiration	---	Sans objet

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire fournie pour ce produit. Se reporter à la section 3 pour les données chimiques spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Composant	CL ₅₀ 96 h poissons, mg/l	CE ₅₀ 48 h crustacés, mg/l	CEr ₅₀ 48 h crustacés, mg/l
Polypropylène glycol, éther monobutylique - (9003-13-8)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas de données disponibles sur la préparation elle-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de produits chimiques PBT/vPvB.

12.6. Autres effets indésirables

Pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets et les emballages usagés doivent être éliminés conformément aux règlements pris en vertu de la Loi sur le contrôle de la pollution (Control of Pollution Act) et de la Loi sur la protection de l'environnement (Environmental Protection Act).

En utilisant les renseignements fournis dans cette fiche technique, veuillez vous renseigner auprès de l'autorité de régulation des déchets pour savoir si les règlements sur les déchets spéciaux s'appliquent.

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Sans objet

14.2. Nom d'expédition ONU

Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

US DOT (Transports de surface à l'intérieur du pays)		IMO / IMDG (Transport océan)	
Nom d'expédition correct US DOT	Non réglementé	Nom d'expédition correct IMDG	Non réglementé
Classe de danger US DOT Étiquette US DOT	Sans objet	Classe de danger IMDG Sous-classe	Sans objet Sans objet
Numéro ONU / NA	Sans objet		
Groupe d'emballage US DOT	Sans objet	Groupe d'emballage IMDG	Sans objet

14.4. Groupe d'emballage

Sans objet

14.5. Dangers pour l'environnement
IMDG Polluant marin : Non

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

Sans objet

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL73/78 et au code IBC

Sans objet

15. Informations réglementaires
15.1. Règles/législation de sécurité, santé et environnement particulières à la substance ou au mélange
Législation de l'UE

RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93, le règlement (CE) n° 1488/94 et le règlement (CE) n° 1488/94, ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives de la Commission 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE

Législation nationale
Aperçu de la réglementation

Les données réglementaires de l'article 15 ne visent pas à être exhaustives, seuls des règlements sélectionnés sont représentés. Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'Inventaire TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) des Etats- Unis ou ne sont pas tenus d'être inscrits dans cet inventaire.

Classification SIMDUT (Canada)

Non réglementé

EPCRA 311/312 Produits chimiques et QR :
 (Pas de composants du produit listés)

EPCRA 302 Extrêmement dangereux :

(Pas de composants du produit listés)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques :

(Pas de composants du produit listés)

Proposition 65 - Substances cancérogènes (> 0,0 %) :

(Pas de composants du produit listés)

Proposition 65 - Toxines développementales (> 0,0 %) :

(Pas de composants du produit listés)

Proposition 65 - Toxines de la reproduction chez la femme (> 0,0 %) :

(Pas de composants du produit listés)

Proposition 65 - Toxines de la reproduction chez l'homme (> 0,0 %) :

(Pas de composants du produit listés)

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte complet des phrases figurant au paragraphe 3 est :

Sans objet

Ceci est la première révision de ce format FDS, les modifications provenant de la révision précédente ne s'appliquent pas.

Les informations fournies sur le FDS sont correctes dans toute la mesure de nos connaissances, informations et convictions à la date de cette publication. Les informations fournies sont uniquement conçues pour être un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la [mainlevée du produit](#) et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement la substance spécifique et ne s'appliquent pas si cette substance est utilisée en combinaison avec d'autres substances ou dans tout processus d'aucune sorte, sauf mention contraire dans le texte.

Fin du document